

Jeudi, le 7 septembre 2023

2023-09-07

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance extraordinaire ce jeudi, sept septembre deux mille vingt-trois (07-09-2023) à dix-neuf heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers(es) suivants(es) :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Onil Giguère (absent)
Siège N° 4 = Pauline Dumoulin
Siège N° 5 = Marie-Pier Therrien
Siège N° 6 = Francis Picard

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme.

ORDRE DU JOUR

1° Projet éolien ;

PROJET ÉOLIEN

202309-266

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien, suite au grand respect démontré par l'entreprise BluEarth Renewables (« BluEarth ») et Plan A Capital (« Plan A ») de reporter le projet de développement d'un projet éolien sur le territoire de la MRC des Sources, nous réitérons notre confiance au promoteur dans l'éventualité d'un nouveau dépôt de projet et d'une démarche concertée menant à une meilleure adhésion par les élus et une meilleure compréhension de la population.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202309-267

Le conseiller Francis Picard propose que la session soit close à 20 h 30.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et greffière-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".